



Revue Territoires

Cycle de rencontre – formation 2007-2008

Mobiliser et prendre en compte les savoirs citoyens

Dans les dispositifs de participation en Ile-de-France et en Europe

Programme de la séance n°3

Les échanges de savoirs

Mardi 13 novembre 2007 – 9h30 à 17h

À l'Adels – 108-110 rue Saint-Maur – 75 011 PARIS – Métro Parmentier

Proposé par l'Adels dans le cadre du programme de recherche PICRI (Partenariat Institutions - Citoyens pour la Recherche et pour l'Innovation) soutenu par la région Ile-de-France. À destination d'élus, de militants associatifs et de professionnels des associations et des collectivités territoriales des sites concernés en Ile-de-France

Problématique générale :

- Pourquoi et comment organiser la confrontation des savoirs citoyens avec d'autres ?
- Les acteurs sont-ils disposés à un échange réciproque de savoirs entre habitants, élus et les agents des services ?
- Quelles consignes d'animation, quels objectifs et quels moyens pour des instances dédiées à cet échange ?
- Quels sont les tenants et aboutissants des dispositifs tels que commission extra municipale (départementale ou régionale), jury citoyen, conférence de citoyen, atelier public de concertation ?
- Comment communiquer au plus grand nombre les résultats de travaux d'enquête, de sondage, d'auto-saisine des instances ?

Programme et interventions de la journée :

Matinée :

8h45 : Accueil autour d'un café – croissant.

9h30 : Retour sur la 2^e séance - mises au point diverses.

10h : Intervention de Jacques Baudrier

Conseiller municipal chargé de la voirie dans le 20^e arrondissement de Paris, Jacques Baudrier présentera la démarche du budget participatif voirie de l'arrondissement. Le 20^e arrondissement a mis en place à partir de 1995, de manière pionnière et en conflit avec la mairie centrale, un dispositif de conseils de quartier. Installé au début du nouveau mandat 2001, le dispositif général

de participation aux choix budgétaires du 20^e arrondissement de Paris est présenté par les élus comme une nouvelle étape du dispositif conseils de quartier. C'est une expérience pilote à Paris.

Il fait coexister deux procédures imbriquées : l'une, d'ordre général, porte sur l'ensemble des investissements ; l'autre est centrée sur les investissements du secteur de la voirie. Les deux procédures sont ancrées sur les sept conseils de quartier dont les assemblées plénières et les commissions de travail sont, dans le 20^e arrondissement, ouvertes à tous les habitants.

Jacques Baudrier, en charge de ce dispositif comme adjoint à la voirie, nous le présentera. S'agissant d'échange de savoirs, il expliquera **comment la méthodologie comprend intrinsèquement un processus d'apprentissage**.

Le dispositif comprend d'abord un recueil de propositions d'investissement dans les commissions voirie de chaque conseil de quartier ; suivi d'une réunion publique d'échanges à l'issue de laquelle émergent des priorités ; une phase d'allers et retours avec les services et d'affinage des demandes et enfin une phase d'arbitrage final. Des réunions publiques avec les ingénieurs précèdent la mise en œuvre des investissements sur le terrain.

Jacques Baudrier nous expliquera comment ce dispositif lourd, du recueil des propositions aux réunions publiques de mise en œuvre, a pour effet la diffusion de connaissances par les techniciens et ingénieurs de la voirie ; la diffusion *d'une culture du sujet*. Cette diffusion pourrait être décrite comme un processus de formation continue. Le résultat le plus tangible est qu'il n'y a pratiquement plus de propositions irréalisables sur les centaines déposées.

Quels types de savoirs s'échangent dans ce processus d'apprentissage ? Est-il réciproque ? Comment l'animation du dispositif peut le rendre démocratique ? Quels sont les effets palpables du processus sur l'administration, sur la mairie du 20^e, voire sur la mairie de Paris ?

13h : Déjeuner à l'Adels

Après-midi

14h 15 : Intervention de Julien Talpin

Doctorant en sciences politiques à l'Université Paris VIII et à l'Institut Universitaire Européen de Florence, Julien Talpin proposera une présentation comparative de trois budgets participatifs européens : dans le 11^e arrondissement de Rome, à Séville et à Morsang-sur-Orge.

Après avoir présenté les trois dispositifs participatifs, il abordera la question des échanges de savoirs sous deux angles : les transferts de savoirs entre les différents acteurs et les apprentissages collectifs. Il s'intéressera aux compétences et aux savoirs auxquels des citoyens ordinaires peuvent accéder par la participation politique. En quoi un dispositif de budget participatif est-il à même de « produire » des citoyens (plus) compétents, capables de fournir des jugements informés politiquement et techniquement ?

Ce sont les interactions entre des acteurs porteurs de savoirs très différents qui vont permettre à des processus d'apprentissage de se mettre en place. Au sein des budgets participatifs observés, les savoirs citoyens issus d'expériences antérieures à la participation – le savoir d'usage, le savoir professionnel diffus et la compétence politique – se retrouvent en général confrontés à d'autres formes de compétences, principalement celles des techniciens et des élus.

À partir d'une enquête ethnographique menée sur les trois sites pendant près de deux ans, il distinguera quatre types de savoirs et de savoir-faire acquis par la participation : des savoir-faire liés à l'action collective, des connaissances techniques, une certaine compétence politique et un savoir d'usage. Ces compétences acquises par la participation constituent autant de ressources que les acteurs peuvent réinvestir dans d'autres arènes publiques.

16h30 - 17h : Synthèse

17h : Fin du séminaire